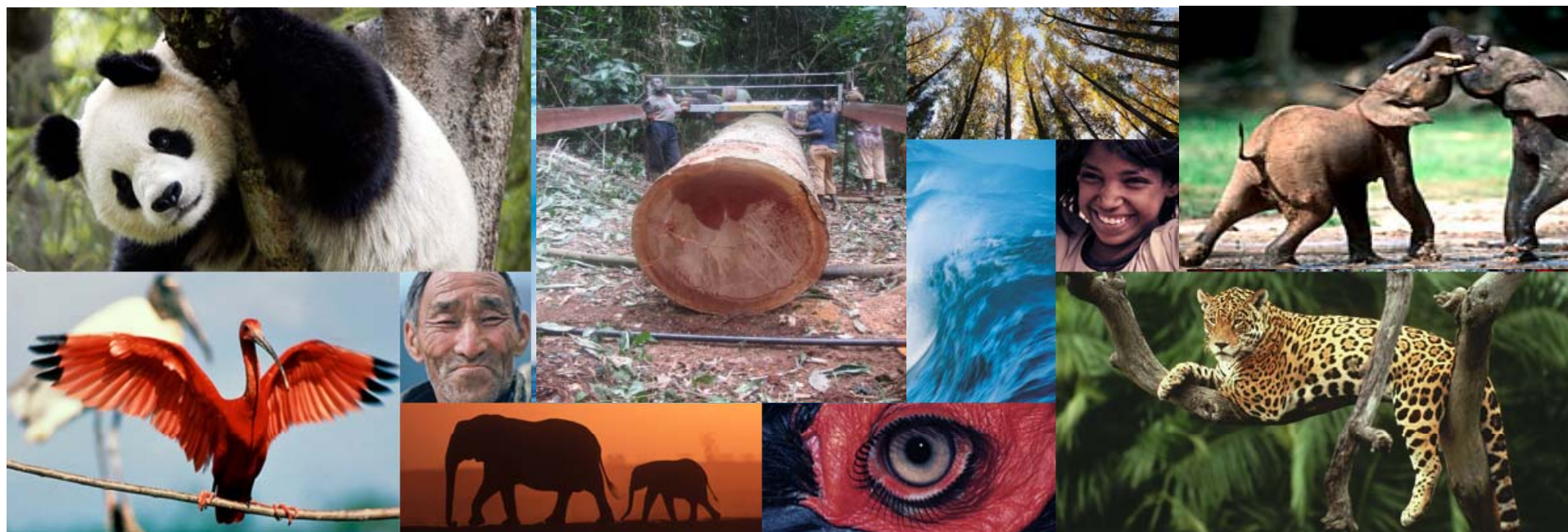




for a living planet®

1er CONGRES DES FORETS COMMUNALES DE LA COMIFAC

Yaoundé, Cameroun, 3-6 Mai 2011



***Aménagement des forêts Communautaires ;
Biodiversité et gestion durable***

***Barthelemy ONDOUA
Norbert SONNE***



PLAN DE L'EXPOSE

1. WWF ET LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

- Objectifs
- Axes d'intervention
- Résultats majeurs, Leçons apprises et challenge

2. AMENAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES

- Définition
- cadre normatif et outils de gestion
- Les principes de l'aménagement des FC
- Les contraintes





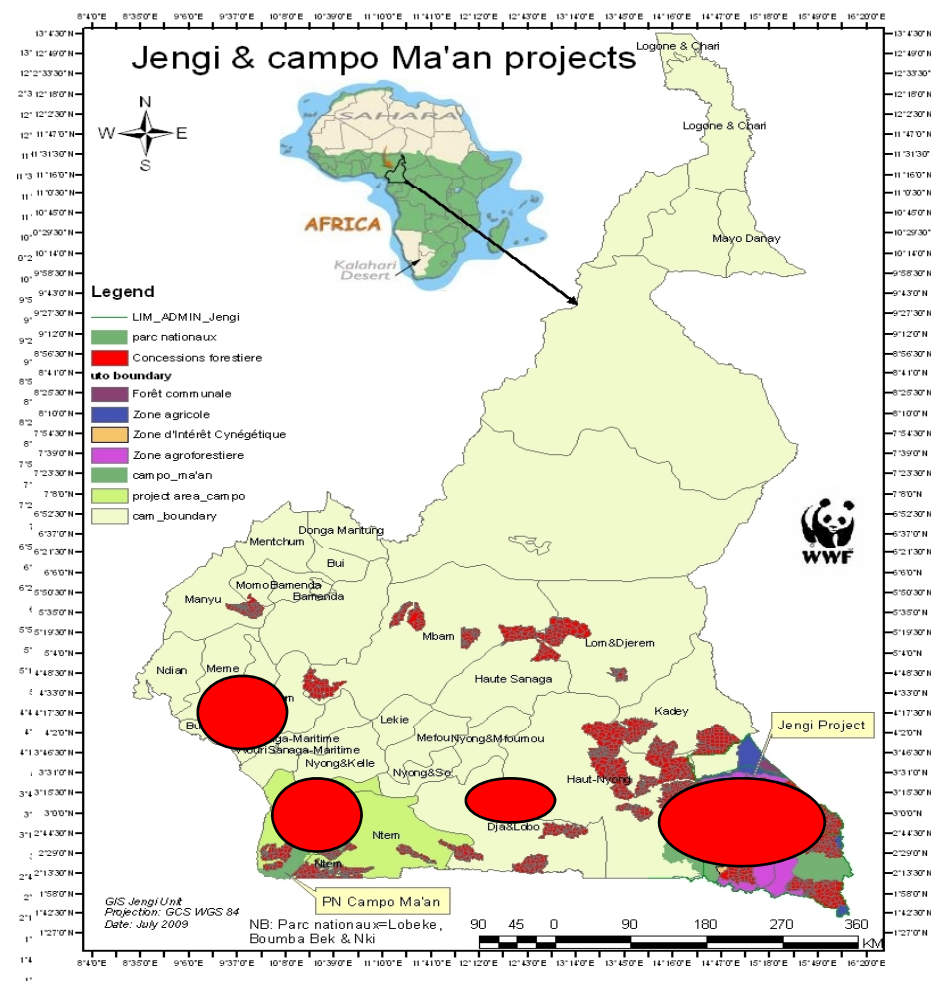
CONTEXTE INTERVENTION WWF

- **Accord entre l'Etat du Cameroun et le WWF ,**
- **Convention de Collaboration entre le MINFOF et WWF ,**
- **WWF apporte un appui technique et financier au Gouvernement du Cameroun dans la mise en œuvre de sa politique forestière et environnementale,**
- **WWF intervient depuis 2003 dans la promotion de la FC,**
- **Une cinquantaine d'initiative de FC soutenues par le WWF dans les Régions Est, Sud et Sud-ouest du Cameroun.**



WWF ET LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

- Foresterie communautaire:
 - Stratégie de conservation
 - Moyen de développement
- Actions concentrées autour des aires protégées
- Zones d'intervention (jengi, KZ, DACEFI, CAFTN, SAWA)





AXES D'INTERVENTION

- 1. Assistance technique et financière aux communautés locales dans le processus d'acquisition et de gestion des FC,**
- 2. Renforcement organisationnel et institutionnel des communautés locales,**
- 3. Renforcement des capacités des ONG locales d'accompagnement et de l'Administration,**
- 4. Régénération**
- 5. Développement des outils de planification (PDL, PAf),**
- 6. Cadre réglementaire**
- 7. Capitalisation**



RESULTATS MAJEURS

- 1. Une cinquantaine de FC accompagnée (22 initiatives d'une superficie total de 28 000 ha en périphérie du parc Nationale de Campo-Ma'an),**
- 2. Des communautés formées dans différents domaines (gestion des entités, commercialisation, maintenance des outils d'exploitation...),**
- 3. Une société civile locale renforcée (ex. CEPFILD, ROSE),**
- 4. Un cadre réglementaire révisé et diffusé,**
- 5. Un partenariat fort avec d'autres acteurs .**



LECONS APPRISES ET CHALLENGE

1. L'organisation des communautés pour l'exploitation du bois est fortement influencé par la cohésion sociale du village, elle-même tributaire du nombre d'habitants et de l'étendue géographique du village
2. La seule exploitation de la ressource ligneuse est largement insuffisante pour créer une émulation des communautés autour de l'exploitation effective de la forêt.
3. Le coût de l'exploitation forestière et les exigences du marché du bois constituent des barrières importantes pour susciter l'entrepreneuriat pour les communautés





AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRE (1)

Définition

L'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) définit l'aménagement forestier comme une organisation d'une forêt autour d'objectifs dont les principaux sont la régularité de sa production annuelle et sa pérennité (durabilité). Cette définition intègre les notions d'espace et de temps (MINEF-OIBT 1998)

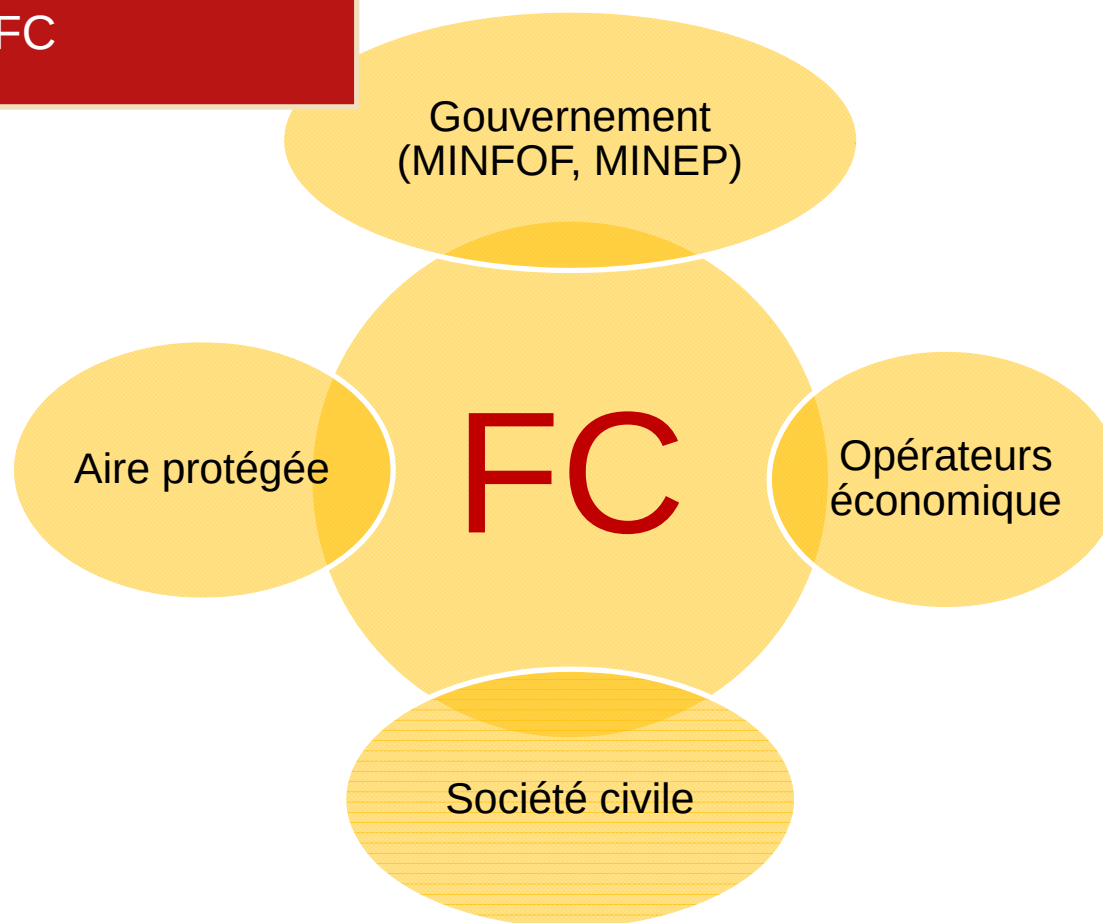
Aménager une forêt communautaire, c'est se fixer des objectifs à atteindre à partir de cette forêt en tenant compte des considérations d'ordres écologique, économique, financier et social.

Cet aménagement s'inscrit dans l'aménagement du domaine forestier non permanent sur la base d'une convention de gestion signée entre les populations locales et l'administration en charge des forêts..



AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES (2)

Environnement
complexe des FC





AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES (3)

Cadre normatif

- Loi forestière de 1994 portant régime des forêts, de la faune et la pêche
- Manuel de Procédures d'acquisition et normes de gestion des FC adopté en 1998 et révisé en 2009
- Normes d'intervention en milieu forestier

Outils de gestion

- Plan Simple de Gestion (PSG) approuvé par l'administration (validité 25 ans)
- Convention de Gestion provisoire (CGP) signée avec l'administration
- Convention de Gestion Définitive (CGD) signée avec l'administration



AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES (4)

Principes d'aménagement (Éléments de base)

- **La délimitation de la forêt**
 - ouverture des layons de délimitation
 - matérialisation des limites à la peinture rouge
- **La connaissance de la ressources,**

L'inventaire des produits forestiers ligneux, non ligneux et fauniques (prospection participative, inventaire d'exploitation, dénombrement de la faune)

 - **L'identification des sites touristiques** (dans certains cas)



AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES (5)

Principes d'aménagement (Eléments de base)

- **La Connaissance de la dynamique sociale** à travers la réalisation d'une étude socio-économique
 - L'organisation sociale
 - La culture et l'histoire du village
 - Le droit d'accès aux ressources naturelles
 - Les usages courants et les systèmes traditionnels de gestion des ressources;



AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES (6)

Principes d'aménagement (Eléments de base)

- **L'élaboration d'un PSG, sa mise en œuvre et son suivi**
 - L'exploitation rotative
 - découpage de la forêt en 5 secteurs quinquennaux
 - Découpage de la forêt en 25 parcelles annuelle
 - Mise en place des outils de traçabilité
 - Mise en place des dispositifs de suivis
 - Type de marché (*détermine la qualité de la mise en œuvre du PSG*)



AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES (7)

Particularité des forêts communautaires

- **Gestion participative** (octroie de la FC aux populations riveraines)
 - sécurisation de l'espace
 - Gestion intégrée
- **Exploitation à faible impact**
 - Non utilisation des engins d'exploitation
 - Préservation de la biodiversité



AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES(8)

Contraintes

- Superficies réduites des FC
- faible potentiel (domaine forestier non permanent)
- Manque d'information et de formation des populations
- Faibles capacités financières, techniques et organisationnelle des FC
- Aspects de gestion durable de la faune très peu pris en compte dans les PSG
- Marché compétitif (rentabilité, pas de politique de promotion des bois de FC)



AMÉNAGEMENT DES FORETS COMMUNAUTAIRES(9)

Réflexion

A ce jour, il existe plus de 480 initiatives de FC avec pour principale activité l'exploitation du bois d'œuvre mais *peu d'impacts visibles.*

N'est t-il pas temps et bénéfique pour les populations d'explorer de nouvelles options: REED



Merci de
votre
Aimable
Attention

